

REPONSES

Le sauvage Pastedechouan en France. (XII, XI, 1176.) — Pastedechouan était encore enfant quand il quitta la maison de ses parents à Tadoussac, pour la France. C'était avant la prise de Québec par les Kertk, peu de temps après l'arrivée des missionnaires Récollets dans la Nouvelle-France. Le Père Jean d'Olbeau s'était chargé de son instruction religieuse, et dans un des voyages qu'il entreprit pour le besoin de sa communauté, qui languissait, faute de secours temporels, il avait emmené son petit protégé au couvent de la Beaumette, dans la ville d'Angers. Ce fut dans une des paroisses de cette ville que Pastedechouan reçut le saint baptême, comme mention en est faite au registre baptistaire de Saint-Maurille. En voici le texte :

“ Baptême d'un Sauvage de pays du Canada, appelé la Nouvelle-France, du canton de la Grande Rivière Saint-Laurent, qui est la nation des Mango-Geriniony, (1) qu'on appelle le Pastre-Chouen, qui signifie en français *Passe-Rivière*, lequel aurait été amené par frère Jean Dolbeau, récollet de la Basmette, près cette ville d'Angers, et interrogé des principes de la foy par le sieur Garonde, grand archidiacre et chanoine théologal, député pour ce faire par les sieurs doyen, chanoine et chapitre. Furent parrain, haut et puissant seigneur messire Pierre de Rohan, gouverneur au pays et comté du Mayne ; marraine, haute et puissante et vertueuse dame Antoinette de Bretagne, femme et épouse du dit sieur prince, lesquels ont nommé le dit sauvage, que le dit Jean Dolbeau a assuré être le premier qui avait été baptisé de la dite nation—Pierre Antoyne.”

Pastedechouan, que les *Relations* des Jésuites désignent toujours sous le nom de Pierre, avait appris le français pendant son séjour en France, d'où il était reve-

(1) Il doit y avoir ici quelque erreur de la part de l'archiviste. Une nation de ce nom n'a jamais existée en Canada. Pastedechouan était un Montagnais de Tadous
98C.